

La retraite, Une affaire de jeunes !

Collectif des organisations de jeunesse
de Saône-et-Loire



Chalon-sur-Saône, le 9 juillet 2010,

Monsieur,

En votre qualité de parlementaire, vous serez amené, dans les jours et semaines à venir, à discuter du projet de loi relatif à la réforme du système des retraites. Parce que nous sommes conscients que la pérennisation de notre système de retraites par répartition nécessite des évolutions structurelles, nous militons pour ce faire avec l'idée du progrès social.

C'est un projet qui concerne en premier lieu les jeunes : c'est à ce titre que nous souhaitons vous interpeller en Saône-et-Loire par ce présent courrier. Pourtant mise au cœur du projet, la jeunesse n'a, pour le moins, pas été entendue lors des concertations des derniers mois, pire, ses aspirations ont été balayées d'un simple revers de la main.

Nous refusons avec vigueur la réforme telle qu'elle est proposée aujourd'hui, par le Gouvernement que vous soutenez. Elle n'obéit qu'à des idées préconçues et à des dogmes dépassés ; elle ne répond nullement aux impératifs qui se posent à la société.

Le report de l'âge légal n'est ni une solution efficace pour répondre à l'enjeu du financement mais, de plus, crée inévitablement des barrières supplémentaires pour l'entrée sur le marché du travail des jeunes.

L'allongement de la durée de cotisation fait porter les efforts sur les ménages les plus modestes, sur les femmes aux carrières déjà discriminées, sur les jeunes touchés par une précarité grandissante, sur les employés et les ouvriers aux métiers pénibles tant psychologiquement que physiquement. C'est particulièrement le cas dans notre département industriel. Encore une fois, ce sont les plus faibles qui paieront la plus lourde facture, alors que d'autres se voient protégés par le bouclier fiscal et d'autres dispositifs injustes que vous avez votés.

Nous appelons, et par là même nous vous interpellons, à une autre réforme juste, qui répond au sens de l'intérêt général et à la justice sociale, dans un pays trop confronté aux inégalités de traitement. Il s'agit d'un réel choix de société.

Nous rappelons que la condition première d'une vraie réforme utile et pérenne consiste à traiter à la source la question des recettes. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'élargissement de l'assiette de financement, notamment par la participation des revenus financiers. Mais rien ne pourra jamais compenser une nécessaire politique de l'emploi, génératrice de cotisations sociales. A quoi bon vouloir travailler plus quand jeunes et seniors sont confrontés au chômage de masse ?

Il est encore temps de revoir la copie et d'œuvrer pour tous. C'est le tout le sens de l'interrogation que nous vous portons : à quand une réforme où l'intérêt général prime sur le dogme et le particulier ?

Le collectif de Saône-et-Loire « La retraite, une affaire de jeunes ! »
retraitesjeunes71@gmail.com